

Identification du module

Personnes ciblées : Installateur/installatrice en chauffage CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 36 heures de cours (~ 48 leçons de 45 min).

1. Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous connaissez les bases de la dynamique des fluides. Vous êtes en mesure de lire et d'interpréter un schéma de principe hydraulique, de reconnaître les erreurs et de le compléter pour le montage. Vous êtes capable d'intégrer des systèmes de compteurs de chaleur dans des circuits de base. Vous pouvez également procéder au pré réglage des organes d'étranglement à l'aide de données définies et d'équipements de mesure appropriés vous permettant de procéder à un équilibrage hydraulique.

2. Sujets / objectifs

Sujet : 1. **Circuits hydrauliques de base**

- Objectifs :
- 1.1 Vous déterminez et appliquez les circuits hydrauliques de base (C3).
 - 1.2 Vous expliquez la construction des répartiteurs de chauffage (C2).
 - 1.3 Vous expliquez les schémas de principe (C2).
 - 1.4 Vous déterminez la mise en œuvre des organes d'arrêt et d'étranglement (C2).
 - 1.5 Vous analysez les erreurs de circulation dans des schémas hydrauliques (C4).

Sujet : 2. **Principes de l'hydraulique**

- Objectifs :
- 2.1 Vous déterminez les différents types de pression (C3).
 - 2.2 Vous distinguez et comparez les différents effets de la pression (C4).
 - 2.3 Vous expliquez ce qu'est la longueur spécifique de perte de pression valeur R (C2).

Sujet : 3. **Pompes de circulation**

- Objectifs :
- 3.1 Vous expliquez les pertes de charge dans les systèmes hydrauliques (C2).
 - 3.2 Vous interprétez et décrivez les caractéristiques du réseau et des pompes (C2).
 - 3.3 Vous déterminez approximativement les pompes. (C3).

"Sujet : 4. **Équilibrage hydraulique**

- Objectif :
- 4.1 Vous réalisez un équilibrage hydraulique (C3).

Sujet : 5. **Compteurs de chaleur**

- Objectif :
- 5.1 Vous esquissez l'emplacement et la fonction des systèmes de comptage de chaleur (C3).

3. Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 60 minutes.

L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.